

JOURNAL MUNICIPAL

N° 81 SEPTEMBRE 2024

de Saint-Rémy-de-Provence

P. 4 - 6 :

ON SE MET AU VERT POUR LA RENTRÉE !

SOCIAL | P.7

Entretenez la flamme
avec la Semaine bleue !

CULTURE | P.9

Saison culturelle
2024-2025

AMÉNAGEMENT | P.10

Av. Fauconnet et Gleizes :
la rénovation démarre



SOMMAIRE

Comprendre le budget scolaire communal	P. 4
Un nouveau visage pour la cour de la République.	P. 5
La Petite Récré, lieu d'accueil petite enfance	P. 6
Entretenez la flamme avec la Semaine bleue !	P. 7
Une artiste en résidence	P. 8
Saison culturelle 2024-2025	P. 9

Dossier : À Saint-Rémy, on rénove et on construit ! P. 10

Av. Fauconnet et Gleizes : la rénovation démarre	P. 10
Un « plan lumière » pour le Cours.	P. 11
La future piscine sort de terre	P. 12
Saint-Paul au temps de Van Gogh	P. 13
Naissance rare d'un Vautour percnoptère !	P. 14
Je déclare mon forage en ligne	P. 14
Pollution des eaux : la MDJ mobilisée.	P. 15
Des activités sport-santé à Saint-Rémy	P. 15
Expressions libres	P. 16
Budget participatif : Les 10 projets lauréats	P. 17
En tête d'affiche : Novaxion, 20 ans et un avenir prometteur	P. 18
Exposition <i>Cabu Swing</i>	P. 18
État civil	P. 19

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence

Direction de la publication : Hervé Chérubini

Rédaction : Émeline Beaugeois, Sébastien Hostaléry, Audrey Morant, Alexandra Roche-Tramier

Iconographie : S. Hostaléry, A. Morant, Florent Portalez, Laurence Caritoux, Stoa, Fonds Marcel-Bonnet, G-Delaunay, Béatrice Francière, E. Beaugeois, Gabriel Colombet

Mise en page : A. Morant, service communication mairie de Saint-Rémy-de-Provence

Impression : Imprimerie Lacroix
Imprimé sur papier 100% recyclé (Nautilus Classic)

Dépôt légal : à parution

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence
Place Jules-Pellissier
13538 Saint-Rémy-de-Provence cedex
Tél. 04 90 92 08 10

www.mairie-saintremydeprovence.fr

Application Ville Saint-Rémy-de-Provence sur les « app stores » Apple et Android



LE MOT DU MAIRE



La période estivale se termine bientôt, laissant place à la nouvelle année scolaire et, partout en ville, à la reprise des activités : les enfants sont de retour à l'école, les associations sur le terrain, la saison culturelle a dévoilé ses nouveaux spectacles vivants et de grands travaux d'aménagement s'apprêtent à démarrer !

Dans ce numéro de votre journal favori, nous revenons sur cette rentrée scolaire riche en nouveautés, avec la renaturation de la cour de l'école de la République et l'achèvement de la première phase de rénovation de l'école maternelle Marie-Mauron. L'annonce faite en février dernier par le Directeur académique des services de l'éducation nationale (Dasen), consécutive à ma demande insistante, qu'il n'y aurait pas de fermeture de classe pendant 2 ans, a par ailleurs contribué à une rentrée apaisée.

Alors que les travaux de restauration de la collégiale Saint-Martin et de l'hôtel Mistral de Mondragon (musée des Alpilles) se poursuivent, **le réaménagement de l'entrée ouest de la ville (av. Fauconnet et Gleizes) va débiter le 1^{er} octobre 2024**. La première tranche de travaux concernera la modernisation des réseaux souterrains et la rénovation des voiries de l'avenue Fauconnet et de la rue Camille-Pelletan.

Le dossier central de ce numéro de rentrée fait aussi le point sur l'avancement des **chantiers en cours ou à venir comme celui de la piscine municipale**, qui avance bien.

Bien que ces travaux puissent causer des désagréments temporaires, ils sont essentiels pour préparer l'avenir de notre commune et offrir un environnement agréable à chacun d'entre vous. Je vous invite à faire preuve de patience et de compréhension, car ces efforts profiteront à tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée !

Hervé Chérubini

Hervé Chérubini
Maire de Saint-Rémy-de-Provence
Président de la Communauté de communes
Vallée des Baux – Alpilles

COMPRENDRE LE BUDGET SCOLAIRE COMMUNAL

Toute l'année, la municipalité mobilise des moyens humains et financiers importants pour assurer un environnement propice à l'apprentissage des enfants et soulager les familles des charges liées à la scolarité.

En France, l'État et la commune se répartissent les rôles pour assurer le fonctionnement des écoles publiques. L'État organise le système éducatif ; il définit les programmes, recrute, forme et rémunère les enseignants, assure le suivi des résultats scolaires. « *La commune, quant à elle, intervient principalement dans la gestion matérielle et logistique des écoles publiques* », résume **Isabelle Plaud**, adjointe au maire chargée de l'éducation et de la jeunesse. « *Cet effort est significatif à Saint-Rémy, supérieur à bien d'autres communes.* »

La commune est ainsi responsable de l'entretien des écoles et de la modernisation des équipements (travaux, mobilier, matériel). Elle finance par ailleurs les activités périscolaires éducatives, sportives et culturelles, gère le temps de garderie avant et après les heures de classes (service gratuit pour les familles), ainsi que tout le service de restauration scolaire. « *Nous participons aussi fortement à l'achat des fournitures scolaires pour chaque enfant, ce qui est un coup de pouce financier très concret pour les familles, ainsi qu'au renouvellement du matériel pédagogique dans chaque école* ».

Le budget annuel est défini en collaboration avec les directeurs d'école, en fonction de l'année précédente.

Fonctionnement :
environ 775 000 € au total

Fournitures scolaires : 32 000 €
(moyenne 2021-2024)

- Écoles élémentaires : 61 € par enfant
- École maternelle : 44 € par enfant

Activités pédagogiques : 96 110 €

- Ateliers gratuits de la pause méridienne : 13 250 € (intervenants, personnel)
- Étude et garderie gratuites : 34 000 € (charges de personnel)
- Projets divers en temps scolaire : environ 20 000 €
- Classe à thème maternelle : 1 000 €
- Classes transplantées, voyages de fin d'année, sorties : 27 860 € (subventions versées aux coopératives scolaires)

Restauration : 647 000 €

- Charges de personnel : 425 000 €
- Matières premières : 202 000 €, dont 110 000 € dépensés chez les producteurs locaux
- Fluides : 20 000 €
- Coût de revient d'un repas : 9,60 €
- Coût d'un repas pour les familles : 2,20 à 3,85 € selon QF (non prévu : 5 €)

Investissement et entretien

Les dépenses ci-dessus servent à faire fonctionner les services en lien avec l'éducation. Elles s'ajoutent aux dépenses d'entretien courant (lumière, peinture, réparation, nettoyage, mobilier...) et d'investissement que la ville engage chaque année pour améliorer les équipements, comme par exemple :

- végétalisation de la cour de l'Argelier (2023) : 670 000 €
- modernisation de la cuisine de la cantine de l'Argelier (2023) : 470 000 €
- végétalisation de la cour de la République et espaces Jean-Macé (2024) : 950 000 €
- travaux à l'école Marie-Mauron (2024) : 80 000 €
- acquisition d'une sauteuse VarioCooking pour la cuisson de nuit : 18 500 €
- balises d'alerte PPMS : 19 000 €
- acquisition mobilier et autres équipements : 22 800 € (moyenne 2021-2024)

Photos ci-dessus de g. à d. : restaurant scolaire à l'école de la République, classe de voile et atelier cuisine à l'école de l'Argelier

UN NOUVEAU VISAGE POUR LA COUR DE LA RÉPUBLIQUE

Le lundi de la rentrée, les enfants de l'école de la République ont découvert leur nouvelle cour, entièrement réaménagée pendant l'été, avec la même stupéfaction que les enfants de l'Argelier l'année dernière. Dotée d'espaces réorganisés et de nouveaux jeux, elle accueillera 32 arbres supplémentaires et 835 m² de végétaux à partir de l'automne, saison des plantations.

La première étape de la végétalisation de la cour de l'école s'est achevée dans les délais, juste à temps pour la rentrée scolaire. Les entreprises se sont activées tout l'été pour désimperméabiliser le sol et créer des « ballasts » stockant l'eau de pluie là où elle tombe, pour éviter de recourir à l'arrosage des arbres et végétaux à venir. **Différents espaces (potager, jeux de mobilité, parcours d'agilité, terrain pour jouer au ballon, gradins...) ont été aménagés** pour faire bouger les enfants, leur faire découvrir

la nature, créer de nouveaux usages et apaiser leurs relations interpersonnelles.

« *32 arbres seront plantés à l'automne, qui ajouteront de l'ombre, de la couleur et du volume à la cour* », décrit **Isabelle Plaud**. « *Au-delà de l'aspect esthétique, les arbres filtrent l'air, jouent le rôle de parasols, d'hôtels à insectes, ils atténuent le bruit et boostent le moral. Une treille sera mise en place pour davantage d'ombre au niveau de la salle de restauration. Avec cette végétalisation, qui compte également 835 m² d'espaces*

verts adaptés au climat méditerranéen, nous cherchons à favoriser la biodiversité et réduire les températures pour mieux vivre l'école pendant les mois chauds. »

Comme avec l'école de l'Argelier et, à partir de cet automne, avec l'école maternelle Marie-Mauron, ce projet a été élaboré en concertation avec les écoliers, l'équipe pédagogique, les équipes d'entretien et les services techniques. Le choix des arbres a également été pensé en lien avec le Parc naturel régional des Alpilles, pour assurer davantage de variété et moins d'entretien.

Abords de la salle Jean-Macé : plusieurs semaines d'avance

Le projet de végétalisation de l'école de la République a été conçu pour créer une continuité végétale jusqu'à la résidence des Alpilles, en incluant les abords de la salle Jean-Macé, transformés en jardin public.

Initialement prévus à partir de septembre, ces travaux ont commencé avec 5 semaines d'avance. Le « bunker » a été supprimé, et des graminées, des arbres et arbustes et de la clapisette remplace-

ront les surfaces de pelouse uniformes, dans des espaces remodelés. Par la suite, les 2 terrains de sport seront remis en peinture, le parking désimperméabilisé (sur le modèle du parking Jean-Jaurès), et une treille sera mise en place pour l'ombrager davantage.

Au total, c'est 5 800 m² qui sont travaillés dans ce projet global qui améliorera la qualité de vie des enfants et des riverains.

École Marie-Mauron : travaux d'été terminés

La ville a également réalisé cet été la première phase d'un programme de rénovation de l'école maternelle destiné à améliorer l'accueil et le confort des enfants,

des parents, ainsi que des équipes enseignante et périscolaire.

Ce programme, échelonné sur trois années pendant les vacances scolaires d'été, a débuté en juillet 2024 par la ré-

novation de l'aile Est de l'école, incluant les deux salles de classe de la petite section, le dortoir et le couloir adjacent. En plus des travaux initialement prévus, **des réparations ont été effectuées pour remédier aux dégâts causés par l'inon-**

duction survenue début juin dans ces 2 classes, le dortoir et plusieurs pièces annexes : les toilettes, l'infirmerie, les vestiaires et une réserve. De plus, les trois surpresseurs, dont l'un s'était fissuré provoquant ainsi le dégât des eaux, ont été remplacés avec succès.

À l'été 2025, ce sera au tour des deux salles de classe de la grande section et

du couloir adjacent d'être rénovés. L'une de ces classes sera agrandie. Enfin, la troisième et dernière phase des travaux est prévue en 2026 avec la rénovation du reste de l'établissement : les salles de classe de la moyenne section, la salle de motricité et le réfectoire.





LA PETITE RÉCRÉ

Après 4 mois d'existence, le lieu d'accueil petite enfance (LAEP) « La Petite Récré », situé à l'espace de la Libération, affiche déjà un bilan très positif, avec un taux de remplissage de 100%.

La capacité étant de 10 enfants accompagnés de leurs parents ou grands-parents, le lieu s'auto-régule en permettant aux familles de rester le temps qu'elles souhaitent. L'espace aux accents « cocooning » est modifié en fonction de l'âge des enfants (3 mois à 3 ans). L'adaptation est de règle afin que tout le monde s'y sente bien : parents, enfants et équipe accueillante.

Le LAEP a établi un partenariat avec la bibliothèque municipale, qui met à disposition une malle à livres pour que les parents se posent avec leur enfant le temps de la lecture.

Les familles venant régulièrement, les enfants se dotent de leurs repères et se créent des rituels, découvrant d'autres jeux que ceux de la maison, pendant que certains parents créent du lien avec d'autres.

Pour **Isabelle Plaud**, « ce service s'avère important pour accompagner les familles dans la parentalité, permettre aux nouveaux arrivants une meilleure intégration dans la commune, et créer un véritable lien entre les services petite enfance de la ville et du département. Discret mais efficace ! »

La Petite Récré - 07 81 32 30 47
contact.ressourcesfamilles@gmail.com

Séjour vélo : notez la date !

La Maison de la jeunesse organise un séjour à vélo pour les 11-17 ans le long de la ViaRhôna du 21 au 24 octobre prochains. Préparez-vous !

Informations : 04 90 90 56 17
jeunesse@ville-srdp.fr



CHAQUE MOIS, UN CAFÉ DES PARENTS

Un mercredi par mois de 10h à 11h, les parents sont invités à la Maison de la jeunesse, pour échanger à propos de leur adolescent et partager leurs expériences ou difficultés, autour d'un café. L'accueil est libre et gratuit, et les rencontres sont ani-

mées par un professionnel de la Maison des adolescents.

La Maison des adolescents est un service d'écoute et de prévention pour les jeunes de 11 à 25 ans et leurs proches, existant au niveau national. Elle propose par ailleurs des permanences individuelles gratuites et anonymes, chaque mercredi de 13h à 15h à la MDJ, pour aborder divers problèmes

tels que les difficultés familiales, la santé ou le mal-être. Elle organise aussi ponctuellement des rencontres et des débats, en partenariat avec la MDJ.

Prochaines dates des Cafés des parents : mercredis 16 octobre, 20 novembre, 18 décembre 2024, 22 janvier, 26 février, 26 mars, 30 avril, 28 mai et 25 juin 2025.



ENTRETIENEZ LA FLAMME AVEC LA SEMAINE BLEUE !



Du 30 septembre au 4 octobre, la ville participe à la Semaine bleue dédiée aux retraités et aux personnes âgées, avec de nombreux acteurs de la commune, en organisant des animations sur le thème, JO obligeant, « Bouger ensemble... pour entretenir la flamme ! ». Lancement le lundi 30 septembre à 14h30 avec un thé dansant !

La Semaine Bleue est une manifestation nationale, visant à sensibiliser le public sur la place très importante que les personnes âgées occupent dans la société, sur leur contribution à la vie économique, sociale et culturelle, mais aussi sur les difficultés qu'elles rencontrent.

« Cette semaine d'animations se veut un moment-clé qui contribue à favoriser les liens entre générations et la cohésion sociale, l'isolement concernant aujourd'hui près d'un quart des personnes âgées de plus de 75 ans », souligne **Françoise Jodar**, adjointe au maire chargée des affaires sociales et du logement.

Thé dansant, théâtre, cinéma, expo, échanges intergénérationnels, prévention en matière de conduite et de santé, activités physiques, sont au programme de cette semaine, conçue avec le soutien du ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

PROGRAMME

• Lundi 30 septembre à 14h30 :

Lancement avec un thé dansant (gratuit) dans le parc de l'Ehpad Marie-Gasquet (nombre de places limité, inscription conseillée au CCAS (04 90 92 49 08)).

• Mardi 1^{er} octobre :

De 9h à 10h au musée des Alpilles : échanges intergénérationnels avec deux classes des écoles élémentaires, à partir de photos d'archives sur le sport.

À 14h30 au Ciné-Palace : projection du film *Mon Vieux* de et avec Élie Semoun, suivi d'un débat, en partenariat avec l'association A3 et Aggir Arco.

À 16h30 à la Maison de la jeunesse : échange intergénérationnel autour de photographies anciennes sur des sportifs saint-rémois.

• Mercredi 2 octobre :

De 10h à 12h et de 14h à 16h à la bibliothèque Joseph-Roumanille : confection d'un arbre généalogique avec des enfants.

De 9h30 à 12h à la Maison des associations : atelier de prévention avec un simulateur de conduite, en partenariat avec la Macif, et atelier de pratique physique animé par les éducateurs sportifs municipaux (gratuit).

À 15h à l'hôtel de Sade : visite accompagnée de l'exposition *Les Petits Mythes présentent les Jeux antiques*.

À 16h à la Maison de la jeunesse : nouvel échange intergénérationnel.

• Jeudi 3 oct. à 14h au Club de l'amitié :

Rencontre avec un(e) comédien(ne) de la compagnie Le Festin des Idiots, pour un échange avant la représentation *Les Apéros-Tragédies*, qui se jouera à 20h à l'Alpilium (tarif préférentiel de 10€ pour les participants à l'atelier).

• Vend. 4 oct. à 14h au Mas de Sarret :

Olympiades, en partenariat avec le Club de l'amitié, le CCAS et l'Ehpad Marie-Gasquet.

Renseignements et réservations auprès du CCAS au 04 90 92 49 08.



Le Club de l'amitié fête ses 50 ans !

Rendez-vous à l'Alpilium le vendredi 25 octobre 2024 à partir de 14h pour célébrer 5 décennies d'entraide et de lien social chez le 3^e âge !

Au programme : projection d'un film de témoignages sur la vie du Club (par Léo Merlin), spectacle musical et gâteau d'anniversaire.

Renseignements : 04 90 92 70 11





UNE ARTISTE EN RÉSIDENCE

Cet été, l'artiste plasticienne **Camille Rebuffel** était en résidence au musée des Alpilles, dans le cadre du programme « Rouvrir le monde » initié par la Drac-Paca. Durant 5 semaines, l'artiste a instauré un dialogue intergénérationnel et écologique avec les tout-petits de la crèche municipale et les résidents de l'Ehpad Marie-Gasquet, autour du thème de l'exposition *Herbes au bord du chemin* – arts, vertus, botanique, à voir au musée jusqu'au 30 septembre.

En résidence au musée des Alpilles du 26 juin au 31 juillet, Camille Rebuffel a travaillé sur un projet artistique collaboratif, impliquant plusieurs générations, avec comme point de départ l'exposition en cours consacrée à l'herbier réalisé

dans les années 1930 par le botaniste George Georgel. Elle est intervenue auprès des très jeunes enfants de la crèche municipale Le Club du tout-petit et des résidents de l'Ehpad Marie-Gasquet, au travers d'ateliers créatifs encourageant l'expression artistique et la réflexion sur l'évolution de la flore des Alpilles. Ces rencontres ont abouti à une œuvre collective mêlant le travail de l'artiste plasticienne et celui des participants des ateliers – les créations des seniors répondant à celles des bébés.



Le 26 juillet dernier, le public a été invité à la sortie de résidence de Camille Rebuffel, pour rencontrer l'artiste et découvrir son univers. Une partie de son travail réalisé avec les résidents de l'Ehpad et les tout-petits de la crèche a été exposée au rez-de-chaussée du musée des Alpilles, jusqu'en septembre.

Bien voir, bien lire !

Des lunettes, une loupe ? Pas besoin ! La bibliothèque municipale Joseph-Roumanille propose plus de 700 livres à gros caractères (LGC pour les intimes), permettant des lectures plus reposantes pour les yeux grâce à des polices d'écriture aérées et confortables.

Ce fonds se développe principalement autour de trois genres romanesques : le roman historique (Mireille Calmel, Ken Follett), le roman du terroir (Christian Signol, Christian Laborie) et le roman policier/thriller (Arnaldur Indridason, Nora Roberts).

Tous les plus grands succès littéraires sont à retrouver dans ce rayon, comme les sagas de Marie-Bernadette Dupuis, Lucinda Riley ou encore Anna Jacobs. Il faut cependant être patient pour y retrouver une nouveauté : en moyenne, 3 à 4 mois sont nécessaires pour qu'un livre soit disponible en gros caractères.

3 nouveautés, 3 succès en ce moment disponibles :

- *À l'ombre des souvenirs interdits* de Christian Laborie
- *Les Rêves de nos mères* (3 tomes) de Carine Pitocchi
- *La Rivale* d'Éric-Emmanuel Schmitt

SAISON CULTURELLE 2024-2025

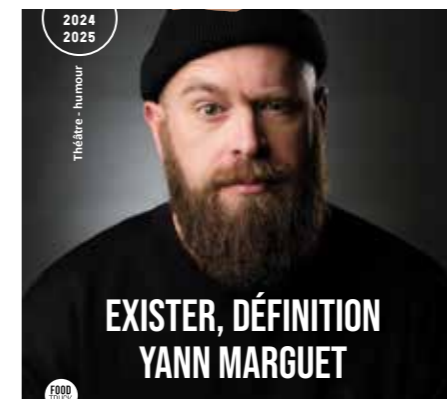
La nouvelle saison culturelle a été dévoilée le 6 septembre dernier à l'Alpiliun, lors de l'incontournable soirée de présentation des spectacles vivants programmés par la ville. Musique, danse, cirque, théâtre, humour... cette saison 2024-2025 sera faite de découvertes, de rencontres et d'échanges artistiques, à travers de nombreux spectacles et des événements proposés de septembre à juin.

Découvrez ci-dessous quelques pépites d'une programmation culturelle qui va vous faire du bien ! Et retrouvez le programme complet de la saison 2024-2025, avec de nombreuses vidéos, sur le site de la ville : mairie-saintremydeprovence.fr



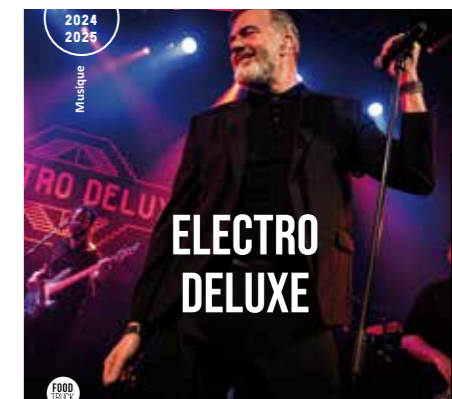
Danse • Jeudi 14 novembre à 20h

Deux univers différents pour aborder la danse dans sa pluralité : 2 compagnies, 11 danseurs, viendront présenter 2 versions courtes de leurs créations du moment.



Théâtre | humour • Sam. 30 nov. à 20h30

Après avoir conquis les auditeurs du quotidien de Yann Barthès, Yann Marguet poursuit sa route avec un seul-en-scène consacré à l'existence. Une réflexion métaphysique de l'infiniment grand à l'infiniment con (c'est lui qui le dit !).



Musique • Vendredi 13 déc. à 20h30

Un cocktail survitaminé de soul et de funk, au caractère reconnaissable entre tous, c'est le style Electro Deluxe !



Musique • Ven. 28 février 2025 à 20h30

Ambassadrice incontournable des voix du grand nord canadien, la chanteuse inuit a su imposer un style contemporain, mêlant rock, pop et folk et inspirations plus traditionnelles. À découvrir !



Théâtre • Jeudi 27 mars 2025 à 20h

Mais qui est véritablement Jacques Chirac ? L'ascension d'un homme qui s'est façonné une image proche du peuple et dont le destin politique fut parsemé de contradictions.



Musique • Samedi 26 avril 2025 à 19h

La violoncelliste virtuose interprétera un récital intense, *Duo-Solo*, rencontre entre mélodies populaires et répertoire savant, faisant dialoguer le violoncelle et la voix.

Et aussi de septembre à décembre 2024 : *Les Apéros-tragédies* [Théâtre] Jeudi 3 octobre 2024 à 20h • *Passion Ravel* avec Michel Dalberto [Musique] Samedi 19 octobre 2024 à 19h • *The Black Blues Brothers* [Cirque] Jeudi 31 octobre 2024 à 20h30 • *Le Cirque des étoiles* [Cinéma d'animation et théâtre jeune public] Mercredi 4 déc. 2024 à 15h.

Renseignements et réservations sur alpiliun.fr | Billetterie ouverte pour les abonnements à l'Alpiliun de 14h à 18h et à l'office de tourisme. Ventes à l'unité dans les points de vente habituels à partir du 16 septembre 2024.

À SAINT-RÉMY, ON RÉNOVE ET ON CONSTRUIT !

La fin de l'été, c'est aussi la reprise des grands travaux entrepris par la ville pour moderniser ses équipements et améliorer ainsi le cadre de vie des Saint-Rémois.

Chantiers imminents ou en cours, le dossier de ce numéro revient sur plusieurs projets-clés qui contribuent à métamorphoser la commune et à préserver son patrimoine.

Av. Fauconnet et Gleizes : la rénovation démarre

Comme annoncé au printemps, la première phrase du réaménagement de l'entrée d'agglomération entre la D99 et le boulevard Marceau va démarrer tout début octobre avec la rénovation de l'avenue Fauconnet et de la rue Camille-Pelletan. Objectif : reprendre les réseaux et la chaussée, favoriser les circulations douces (piétons, vélos) et augmenter les espaces verts, pour une expérience de la ville renouvelée !

Si le projet est prévu sur 3 ans, la première phase, d'octobre 2024 à avril 2025 (avec une pause pour les fêtes) va consister à aménager l'avenue Fauconnet, la jonction avec le boulevard Marceau, le sud de la place de la République ainsi que la rue Camille-Pelletan, avec sur l'avenue une chaussée à circulation douce (« chaucidou », comme réalisé sur

l'avenue Pellissier), des abords pavés et la plantation de 15 arbres.

À terme, avec l'aménagement et la végétalisation du parvis de la collégiale Saint-Martin*, ce secteur pensé comme un seul et même ensemble permettra de retrouver le charme et l'ambiance d'un village de Provence, comme mentionné dans la charte du Parc naturel régional des Alpilles.

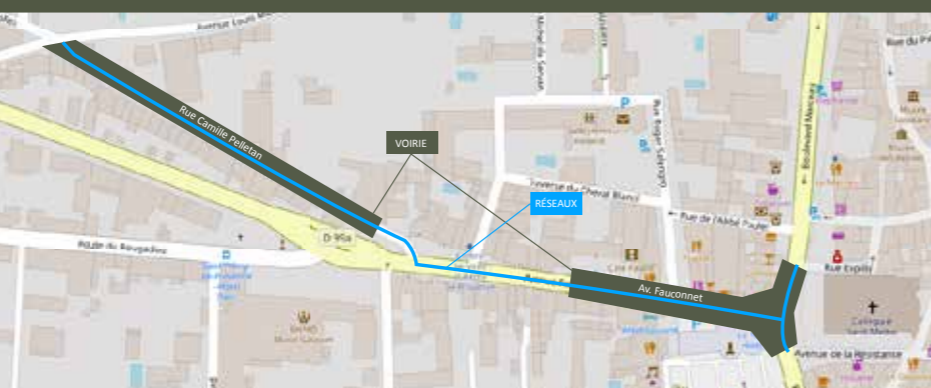
« Notre objectif est de redonner toute sa place aux piétons, actuellement résiduelle en raison d'une présence trop importante de la voiture », résume le maire Hervé Chérubini. « Moins de voiture et davantage de végétation, c'est la qualité de vie de tous qui y gagne ! »

Réseaux et chaucidou

Comme pour chaque rénovation de voirie (av. Durand-Mailane notamment), les travaux consisteront également à rénover les réseaux souterrains (eau, assainissement, pluvial...) et à mettre en discrétion les réseaux électriques.

Au fil des tranches, jusqu'en avril 2027, la voie « chaucidou » sera prolongée jusqu'au panneau de fin d'agglomération.) Sur l'avenue Albert-Gleizes jusqu'au niveau du chemin de Barrielle (avril 2026), des bandes végétalisées et des noues sépareront la chaussée des trottoirs pour accroître la sécurité des piétons. Les trottoirs seront par ailleurs dimensionnés aux normes actuelles.

Une réunion publique est programmée en salle Henri-Rolland le jeudi 19 septembre 2024 à 19h, pour présenter aux Saint-Rémois et aux riverains le déroulement du chantier.



Pourquoi pas de sens unique av. Fauconnet ?

Cette option a été envisagée dans l'étude de mobilité réalisée par la commune, mais écartée. Elle provoquerait en effet le report de circulation d'environ 3 500 véhicules sur le chemin de la Combedette devant l'école de la République et l'Ehpad Marie-Gasquet, ou sur l'avenue Louis-Mistral devant l'école Saint-Martin, selon le sens de circulation maintenu. Par ailleurs, la largeur moyenne de l'avenue (environ 8,50 m) ne permettrait pas davantage de libérer les 3,60 m nécessaires à la création d'une voie cyclable à double sens.

L'option de la voie « chaucidou » est la plus adaptée compte tenu des contraintes du site. « Même si elle n'apporte pas un niveau de sécurité comparable à de vraies bandes cyclables, elle contribue à apaiser les vitesses des véhicules », indique le premier adjoint Yves Faverjon.

Végétaliser, pourquoi, comment ?

La végétation ne présente que des avantages : elle contribue à préserver la biodiversité, à réduire les îlots de chaleur, à filtrer la pollution, à atténuer le bruit ambiant tout en favorisant la gestion des eaux de pluie (limitation du ruissellement et donc des inondations).

Tout le long de l'avenue, l'existant (138 arbres) sera maintenu et amélioré notamment en désimperméabilisant certains pieds d'arbres entourés d'enrobé. L'alignement des arbres sera rétabli en complétant et diversifiant la palette végétale : une soixantaine de jeunes arbres d'essence différente (tilleuls à petites feuilles) seront plantés aux côtés des vieux platanes, dans une stratégie de renouvellement à long terme.

« Les places de stationnement supprimées sur l'avenue Fauconnet, notamment pour la création d'un trottoir aux normes pour les personnes à mobilité réduite, seront presque toutes conservées, recrées à proximité ou un peu plus loin (av. Albert-Gleizes, rue Camille-Pelletan et route du Rougadou), où elles s'inséreront mieux dans le projet », précise le premier adjoint au maire Yves Faverjon. « Après une courte période



d'adaptation, tout le monde pourra constater la qualité du projet et l'amélioration de notre cadre de vie, comme cela a été le cas avenue Durand-Mailane. »

* L'aménagement du parvis de la collégiale (pavage et plantation d'arbres) ne sera pas réalisé avant 2026, la collégiale étant en travaux jusqu'à novembre 2025.

« Et le parking de la Gare, c'est pour quand ? »

À chaque rénovation d'une entrée de ville, les Saint-Rémois s'interrogent légitimement sur le calendrier des rénovations ultérieures, comme celle de l'avenue Albert-Schweitzer ou celle du parking de la Gare (place du Général-de-Gaulle).

« C'est le problème du verre à moitié vide ou à moitié plein », analyse Yves Faverjon. « Plus nous avançons dans la rénovation lourde des infrastructures essentielles de la commune (av. de la Libération, av. Durand-Mailane, parking de la Libération, zone d'activités de la Gare...), plus le contraste avec les infrastructures non rénovées s'accroît et suscite des attentes de la part des habitants. Malheureusement, il n'est pas possible de tout faire en même temps : ni financièrement (ces chantiers sont très coûteux), ni logistiquement (on ne peut fermer qu'un axe à la fois pendant les travaux). L'avenue Schweitzer et le parking de la Gare sont envisagés ces prochaines années ; une réflexion plus globale est en cours sur la connexion à réaliser entre la zone d'activités de la Gare et le centre ville, incluant le parking et l'av. Frédéric-Mistral. »

Un « plan lumière » pour le Cours

La ville va procéder prochainement au renouvellement de l'éclairage public du Cours, très ancien et fragilisé, sujet à des pannes récurrentes. Le projet prévoit la réfection totale du réseau d'alimentation (câbles et armoires de commande) et le remplacement des luminaires vétustes par des luminaires programmables dotés de Leds, afin de réaliser des économies d'énergie, de réduire la pollution lumineuse, et d'assurer confort et sécurité lors des déplacements de nuit.

Ce projet s'inscrit dans le vaste programme engagé par la municipalité pour remplacer progressivement les lampadaires traditionnels par des lampadaires à Leds, cinq fois plus économiques et programmables pour réduire la luminosité dans la nuit. À ce jour, 55% des points lumineux ont été remplacés. La rénovation des luminaires énergivores sur le Cours devrait conduire à une réduction des consommations d'énergie d'environ 70%.

Par ailleurs, le projet intégrera un système de télégestion de l'éclairage, permettant de programmer la baisse de l'intensité lumineuse pendant la nuit et de l'ajuster en fonction des saisons ou des événements sur le Cours.

Repenser les ambiances nocturnes

Tout l'enjeu du projet consiste à dessiner une « couronne lumineuse », avec des températures de couleur rendant l'espace chaleureux et accueillant, tout en préservant la tranquillité de la biodiversité nocturne. Sur cette partie de la ville particulièrement dynamique, plusieurs éléments sont à prendre en considération dans le choix de l'éclairage, comme la présence des arbres ceinturant le tour de ville, mais aussi les places de stationnement existantes et les projets à venir, comme la création de la voie cyclable, ou encore l'éclairage privé (commerces, restaurants, terrasses...).

« L'éclairage mettra en valeur des lieux emblématiques de notre patrimoine comme la collégiale Saint-Martin et la fontaine de la Trinité, et accentuera les seuils d'entrée vers le centre ancien, tout en sécurisant les intersections et les passages piétons », précise Vincent Oulet, adjoint au maire chargé des travaux et des marchés publics.

Le projet prévoit enfin l'intégration de haut-parleurs dans les mâts, ainsi que la reprise et la remise aux normes des points de raccordements pour les illuminations de Noël.





LA FUTURE PISCINE SORT DE TERRE



Engagée en tout début d'année, la construction de la piscine couverte avance bon train. Le gros œuvre des sous-sols est désormais achevé, et les dalles des bassins et du rez-de-chaussée ont été coulées pendant l'été.

Financée à 75% par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la piscine comportera un bassin de nage de 313 m², un bassin d'apprentissage de 90 m², une pataugeoire, un espace bien-

être type spa et des plages extérieures. Elle sera accessible toute l'année et permettra aux écoliers de bénéficier de cours de natation.

Les plages extérieures de l'équipement offriront une vue unique sur les Alpilles et sur le stade synthétique de la Petite Crau.



Le maire, les élus et la conseillère départementale Marie-Pierre Callet ont constaté l'avancement du chantier lors d'une visite le 5 juillet dernier.



Les travaux ont été ralentis par les nombreuses intempéries du premier semestre et quelques aléas de chantier. « Désormais la construction des aménagements supérieurs va pouvoir débuter », résume Vincent Oulet, adjoint au maire chargé des travaux et des marchés publics. « À l'heure actuelle et sauf contretemps, la livraison de l'équipement est prévue pour juillet 2025. »

EN BREF...

Élargissement du chemin du Valat-neuf

Dans le cadre de l'aménagement en cours du quartier de logements privés (immeubles collectifs et maisons individuelles) chemin du Valat-neuf, la ville entreprendra à partir de novembre des travaux d'élargissement du chemin depuis l'avenue Pellissier.

Une tranche conditionnelle prévoit par ailleurs, dans un second temps, la jonction entre le chemin du Valat-neuf et la rue Lucien-Georges, au moyen d'un petit pont franchissant le canal des Alpines. Durée prévue des travaux : 5 mois.

« Esprit Alpilles » : première pierre le 1^{er} octobre

Initialement prévue le 11 juillet, la pose de la première pierre des logements aux Cèdres a été reportée au mardi 1^{er} octobre à 11h.

Cette cérémonie, en présence de Nora Preziosi, présidente de 13 Habitat, de Marie-Pierre Callet, vice-président du Conseil départemental, et du maire Hervé Chérubini, marquera symboliquement le début de la construction de ces logements très attendus par de nombreuses familles saint-rémoises.

Le projet prévoit 152 logements, 283 places de stationnement et 6 940 m² d'espaces verts. Les travaux auraient dû démarrer après que la ville a accordé le permis de construire en novembre 2020, mais les recours déposés alors par une poignée d'opposants les ont retardés de plusieurs années. La justice ayant depuis validé les permis à 2 reprises, le chantier peut enfin démarrer.

Saint-Paul au temps de Van Gogh

Depuis le 1^{er} juin, le Centre culturel et touristique Van Gogh propose aux visiteurs de découvrir de nouvelles salles à l'étage du cloître Saint-Paul-de-Mausole. Celles-ci offrent un aperçu de l'asile tel qu'il était lorsque le peintre néerlandais y fut interné.

Désormais, en plus de la chambre de l'artiste, les visiteurs peuvent explorer les reconstitutions de lieux significatifs, dont son atelier, les bureaux du docteur Peyron et de Sœur Épiphane, une pharmacie du 19^e siècle, le salon des visiteurs, les dortoirs des femmes internées, dans lesquels les religieuses de Saint-Joseph dormaient au milieu des malades, le couloir des trousseaux (vêtements) des malades, la salle des bains thérapeutiques et la cellule d'isolement.

« Van Gogh fut soigné à Saint-Paul de mai 1889 à mai 1890 », explique le médecin psychiatre Jean-Marc Boulon. Dans le parc et aux alentours, il a réalisé environ 100 dessins et 150 tableaux, dont des œuvres emblématiques telles que *Les Iris*, *Champ de blé avec un faucheur* et *La Nuit étoilée*. « Le cloître roman classé, la chapelle, le champ qu'il contemplait de sa fenêtre, et désormais ces nombreux espaces reconstitués, nous plongent fidèlement dans l'environnement que le peintre a connu. »



Pour soutenir ce beau projet, la municipalité a versé une subvention de 25 000 € à l'association Valetudo, qui a pour mission de démystifier la maladie mentale et, comme un héritage de Van Gogh, de mettre l'art et la culture au service du soin.

Ouvert tous les jours, entrée gratuite pour les Saint-Rémois avec le Pass patrimoine.



Journées du patrimoine : les itinéraires à l'honneur

Le thème de l'édition 2024 des Journées du patrimoine est « patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions ». Il évoque à la fois les routes et les sentiers qui ont relié les populations dès l'Antiquité, les moyens de locomotion comme le cheval ou le train, leurs infrastructures comme le chemin de fer et les métiers qui y sont associés ; il recoupe également les réseaux d'irrigation qui ont transformé les paysages.

Au fil des siècles, ces réseaux ont rendu possible les communications, les échanges de biens et d'idées, les relations humaines et les mélanges de culture. Ils ont ainsi favorisé l'agriculture, le commerce, les connaissances scientifiques, les innovations technologiques, les modes et les pratiques artistiques.

Via Domitia, canal des Alpines, métiers du cheval, exposition sur le chemin de fer... Ces Journées nous inviteront à explorer le patrimoine saint-rémois qui a ouvert la commune sur le monde, grâce au précieux concours des propriétaires, des associations et des services municipaux.

Les 21 et 22 sept. 2024 - Programme sur mairie-saintremydeprovence.com



Entamée en juin, la restauration de la cour intérieure de l'hôtel Mistral de Mondragon s'achèvera fin décembre. Dès début octobre, un échafaudage sera installé le long des façades du bâtiment, rue Carnot et rue du Parage, pour procéder à leur traitement ainsi qu'à celui des toitures.

Fin novembre, l'échafaudage sera installé place Favier pour traiter la façade Est du bâtiment. Cette seconde phase devrait s'achever mi-avril 2025.

Les travaux de cet ancien hôtel particulier d'époque Renaissance, classé au titre des Monuments historiques, sont financés avec le concours de l'État (Drac Paca).

Pendant le chantier, le musée reste ouvert. Si des fermetures temporaires du musée ou des salles d'exposition doivent avoir lieu, elles seront annoncées sur le site de la ville.

NAISSANCE RARE D'UN VAUTOUR PERCNOPTÈRE !

Un couple de Vautours percnoptères – l'espèce de vautour la plus menacée au monde – s'est reproduit avec succès en 2024 sur le territoire de Saint-Rémy-de-Provence. Cette nouvelle réjouissante montre que les efforts de préservation des espaces naturels, notamment en limitant la fréquentation du massif des Alpilles pendant les périodes sensibles, portent leurs fruits !

Les falaises des Alpilles, surplombant garrigues et plaines, abritent de nombreux rapaces, dont une soixantaine de couples de Hiboux grand-duc, 4 d'Aigles de Bonelli et 2 de Vautours percnoptères. Toutes sont des espèces protégées, en déclin ou en danger, et auraient probablement disparu sans un programme de préservation mené par le Parc naturel régional des Alpilles et ses partenaires, dont le Conservatoire d'espaces natu-

rels (CEN) PACA, la Ligue pour la protection des oiseaux, la ville de Saint-Rémy-de-Provence et les autres communes du territoire.

Un capital naturel fragile

La population de Vautours percnoptères en France se répartit dans deux massifs distincts : les Pyrénées et le sud-est. Dans le sud-est, on ne dénombre qu'une vingtaine de couples nicheurs, dont seulement deux couples dans les Bouches-du-Rhône, dans les Alpilles uniquement.

La présence de ces vautours, véritables nettoyeurs de la nature, constitue une richesse pour le territoire des Alpilles, et reflète la qualité de son environnement. Cependant, selon Cécile Ponchon, spécialiste des rapaces au CEN PACA : « la réussite de la reproduction de ces oiseaux est précaire et demande beaucoup de quiétude pendant la couvaison et l'élevage des jeunes. Pour respecter leur tranquillité, il convient de préserver les espaces naturels, de gérer la fréquentation et les sports de pleine nature. »

C'est pour quoi plusieurs zonages de protection environnementale (Natura 2000, APPB...) ont été mis en place au sein du Parc naturel régional des Alpilles, qui limitent les dérangements humains, notamment durant la période de reproduction et la nidification de ces espèces rares et emblématiques.

Le Vautour percnoptère est le seul vautour migrateur ; souhaitons un bon voyage à ce jeune qui prendra le chemin de l'Afrique dès le mois de septembre !



Plus facile ! Je déclare mon forage en ligne

Tout nouvel ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) doit obligatoirement être déclaré en mairie, conformément à l'article L. 2224-9 du code général des collectivités territoriales.

Cette déclaration peut être faite via le formulaire papier Cerfa n°13837*03, à renvoyer au service environnement de la ville. Mais pour faciliter la démarche, une **télé-déclaration est désormais possible**, qui doit être réalisée soit par l'entreprise de forage dans le cas d'une création, soit par le particulier dans le cas d'une régularisation.

Si vous n'êtes pas en règle, rendez-vous sur la plateforme DUPLOS (une création de compte est nécessaire). « Il est très important que la ville ait connaissance de votre forage, par exemple pour vous alerter en cas de pollution dans le périmètre de captage », précise **Arnold Martin**, conseiller municipal délégué à l'environnement.

NB : Cette déclaration ne vaut pas autorisation ou déclaration de réaliser l'ouvrage, car d'autres réglementations peuvent s'appliquer à votre projet (loi sur l'eau, ICPE, code minier L162-10, code de la santé publique).

Renseignements : 04 90 92 70 26 (service environnement)
<https://duplos.developpement-durable.gouv.fr>



POLLUTION DES EAUX : LA MDJ MOBILISÉE

À la Maison de la jeunesse, les ados Saint-Rémois agissent en faveur de l'environnement. Ils ont participé à des opérations de nettoyage des abords des lacs et d'un cours d'eau de la commune, ainsi que d'une plage des Saintes-Maries-de-la-Mer, dans le cadre du projet de sensibilisation à la pollution des eaux intitulé « La mer commence ici ».

Ce projet a débuté par la création d'affiches et de pochoirs portant le message « La mer commence ici », destinés à informer chacun que tout ce qu'on jette par terre (mégot, plastique, papier...) finit dans les rivières, puis dans les océans, avec des conséquences néfastes et durables sur la faune, la flore, et la qualité de l'eau.

La MDJ a ensuite coordonné plusieurs après-midis de ramassage des déchets d'avril à juin, le long du gaudre de l'Ariélade (du collège jusqu'à l'école de l'Argelier), au-

tour du lac de Barreau et au bord de la mer, avec la participation du centre de loisirs et d'élèves du collège Glanum et du Lycée agricole Alpilles Campus. Cette initiative a permis de remplir plusieurs sacs poubelles !

« Sensibiliser les jeunes à l'écocitoyenneté est essentiel », souligne **Isabelle Plaud**, adjointe au maire en charge de la jeunesse, de l'éducation et de la sensibilisation environnementale. « Trop d'adultes considèrent leur environnement immédiat comme une poubelle. La prise de

conscience collective passe par l'implication des jeunes, citoyens de demain. »

Pour finaliser leur projet, les jeunes ont peint leurs pochoirs en ville le 26 juin, à côté des avaloirs d'eaux pluviales, puis ont invité les habitants et les élus municipaux à déambuler dans les rues de Saint-Rémy, à la découverte de leurs réalisations. Ce moment convivial s'est terminé à la Maison de la Jeunesse autour d'une collation et d'une exposition retraçant l'ensemble du projet.

DES ACTIVITÉS SPORT-SANTÉ À SAINT-RÉMY



13^e en Forme



Dès la rentrée, des professionnels de la santé et du sport de la Maison Sport Santé Treiz'En Forme accueilleront gratuitement, les lundis et vendredis de 9h à 11h, Espace de la Libération, les Saint-Rémois qui veulent se mettre au sport ou reprendre une activité physique adaptée.

Fruit d'une collaboration entre la ville de Saint-Rémy et le CDOMS13 (Comité départemental des Offices municipaux des sports), ce projet s'inscrit dans le cadre du programme national « Maisons Sport Santé », lancé en 2019 par le ministère des Sports et le ministère de la Santé et de la Prévention. Son objectif : accompagner et conseiller les personnes souhaitant pratiquer une activité physique et

sportive à des fins de santé ou de bien-être, quel que soit leur âge.

En plus de l'accueil et de l'orientation du public, la Maison Sport Santé Treiz'En Forme proposera plusieurs programmes d'activités sécurisées, conçues pour le plaisir des participants : « Sport sur prescription » à destination des personnes inactives atteintes de maladies chroniques, ouvrant droit à un bilan sport-

santé et une prise en charge personnalisée ; « Bouger âgé » pour seniors inactifs de plus de 60 ans ; « Bouger en Ehpad », notamment pour les résidents de l'Ehpad Marie-Gasquet.

Pour plus de renseignements sur les activités et les modalités d'inscriptions, contactez Treiz'En Forme au 06 52 21 01 61.



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE | DÉFENDONS NOTRE HISTOIRE, CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

Saint-Rémy, ville plus verte !

Avec la seconde partie du mandat municipal, de nombreux projets portés par la municipalité démarrent, se concrétisent ou s'achèvent, et chacun peut en constater la réalité, que ces projets concernent la voirie (av. Durand-Maillane, parking de la Libération...), des équipements structurants (piscine, centrale photovoltaïque...) ou le patrimoine (collégiale Saint-Martin...).

Un constat qui va encore s'accroître avec le démarrage imminent de la construction des logements au quartier des Cèdres (projet privé soutenu par la municipalité depuis ses débuts) et la requalification des avenues Fauconnet et Gleizes.

Dans la construction du Saint-Rémy de demain, nous n'oublions évidemment pas d'intégrer la dimension environnementale, à travers un tournant végétal très marqué dans toutes nos réalisations ces dernières années.

Ainsi, au fil des projets, le nombre d'arbres augmente (notamment sur les parkings Libération et Jean-Jaurès rénovés) et les surfaces végétalisées ne cessent de s'agrandir le long des entrées de ville, pour réduire la pollution et les îlots de chaleur, préserver la biodiversité et désimpermeabiliser les sols.

Le programme de végétalisation des cours d'école transforme lui aussi ces lieux de vie de façon spectaculaire, comme les enfants de

l'école de l'Argelier (et leurs parents) l'ont découvert cette année. Ceux de l'école de la République, comme les riverains de la salle Jean-Macé, puis les enfants de la maternelle Marie-Mauron le constateront eux aussi très prochainement.

De plus, quiconque a roulé cet été sur les voies saint-rémoises ou déambulé à pied en centre ville n'a pu que se réjouir de la qualité exceptionnelle des réalisations paysagères et florales en bordure de route, dans les ronds-points ou dans les ruelles, accroissant le charme de notre commune, pour les habitants comme pour les visiteurs.

8 agents des services techniques municipaux conçoivent et/ou entretiennent ces espaces verts avec passion et talent. La bonne gestion du personnel, le passage au zéro phyto, le recours à des végétaux plus adaptés à notre climat, nécessitant moins d'arrosage et d'entretien, ainsi que l'obtention de financements extérieurs (Europe, Fonds vert...), ont enfin permis de résoudre l'équation d'une ville davantage végétalisée avec un budget espaces verts globalement stable depuis une dizaine d'années.

Cette indéniable avancée s'intègre enfin dans une vision plus large qui vise à remettre l'humain au cœur de la ville.

Saint-Rémy verdit... Respirez !

Les conseils municipaux peuvent être écoutés dans leur intégralité sur le site internet de la ville : www.mairie-saintremydeprovence.fr (Rubrique Mairie / Citoyenneté).

EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE | LE RENOUVEAU SAINT-RÉMOIS

Réflexions estivales pour Saint-Rémy

La saison estivale entame ses dernières semaines. Durant tout cet été, nous avons échangé avec les Saint-Rémois. Voici quelques-uns des sujets qui ont retenu notre attention, alimentant ainsi notre réflexion et nos propositions pour l'avenir de notre commune.

Animations. Les Saint-Rémois et les commerçants sont nombreux à regretter l'absence de véritable politique d'animation de notre centre-ville impulsée par la municipalité pendant la période estivale.

Certes, nos rendez-vous traditionnels sont bien ancrés (14 juillet, Féria du 15 août, marché des créateurs...) mais bien d'autres communes font le choix de rythmer l'été par d'autres manifestations susceptibles de fédérer un large public.

Dans ce même esprit, pourquoi ne pas piétonner le Cours quelques soirées pendant l'été comme cela se fait pour la Fête de la Musique ? Pourquoi ne pas piétonner le Cours pendant la durée de la Féria ? Cela nécessiterait bien sûr de prévoir un système de bornes automatiques pour les riverains et pour les livraisons.

Ce nouvel usage, exceptionnel, de nos boulevards centraux permettrait aux Saint-Rémois et à nos nombreux visiteurs de profiter pleinement, en toute sécurité, du cœur de notre ville.

Circulation et stationnement. Les difficultés sont récurrentes en pleine saison pour circuler et se stationner à Saint-Rémy. Nous réitérons notre proposition pour la mise en place d'une véritable signalétique de nos parkings et espaces de stationnement.

Pour ne prendre qu'un seul exemple, le parking de la Libération est très, très mal indiqué. Pourquoi ne pas installer, à chacune de nos entrées de ville, des panneaux qui indiqueraient en temps réel le nombre de places restant dans chaque parking ?

Urbanisme. Des interrogations persistent sur le fonctionnement du service urbanisme de notre mairie alors que les enjeux en la matière sont particulièrement lourds et importants pour notre commune. En effet, depuis 2022, constatant son incapacité à recruter des agents, la municipalité fait appel à une société installée à Henin-Beaumont pour instruire les dossiers déposés par les Saint-Rémois. En deux ans, le coût total est estimé à plus de 41 000 euros. Sans oublier que la modification et la révision du Plan local d'urbanisme, actées en conseil municipal en février 2021, n'ont toujours pas abouti...

Romain Thomas, Céline Salvatori, Jean-Jacques Mauron, Marie-Pierre Diassy, Pascal Bouterin, Nathalie Hervet

La rédaction reproduit *in extenso* et à la lettre le texte fourni par le groupe d'opposition.



LES 10 PROJETS LAURÉATS

Le 10 juillet dernier, l'espace fitness de l'Argelier, les terrains de basket 3x3, les améliorations du skate-park et la borne de réparation de vélo attenante, qui étaient des projets des éditions précédentes du budget participatif, ont été inaugurés en présence des porteurs de projets. À cette occasion, les 10 nouveaux projets lauréats de la 3^e édition, validés au conseil municipal la veille, ont été présentés.

Les projets retenus sont les suivants (retrouvez le détail dans le *Journal de Saint-Rémy-de-Provence* n°80 du mois de juin). « Ces projets à l'initiative des Saint-Rémois seront réalisés dans les 2 prochaines années », précise le premier adjoint au maire, Yves Faverjon.

- 1) Amélioration de l'accès aux personnes à mobilité réduite, à l'angle de la rue Lafayette et du boulevard Victor-Hugo, ainsi qu'aux arènes Barnier.
- 2) Sécurisation des piétons au parking de la Libération, entre la partie basse et la partie haute du parking.
- 3) Aménagement d'un espace de jeux pour les tout-petits au niveau de l'aire de jeux pour enfants de l'Argelier (à proximité de la crèche et du city-stade).
- 4) Statue grandeur nature d'un taureau emblématique (Chicharito de la manade Caillan) sur un rond-point de la ville.
- 5) Restauration du Cabestan de Saint-Paul-de-Mausole.
- 6) Installation de bancs dans la montée du lac de Peiroou, depuis le parking du cimetière des juifs jusqu'au lac.
- 7) Signalisation des parkings de Saint-Rémy, mentionnant le nombre total de places et la distance à pied du centre historique.
- 8) Mise en place de radars pédagogiques mobiles avenue André-et-Denis-Pelissier.
- 9) Installation d'une table de ping-pong extérieure à proximité du city-stade de l'Argelier.
- 10) Amélioration de l'avenue des Martyrs de la Galine avec un cheminement piéton le long de la voie, délimité par une barrière en bois.

Permanences du service des impôts au Liber'espace Appel aux archives : kermesses du 1^{er} mai

Un contrôleur des finances publiques d'Arles répondra aux questions fiscales des particuliers – en présentiel si le nombre de rendez-vous est suffisant ou en visio le cas échéant – au Liber'espace de Saint-Rémy, les lundis 7 octobre, 18 novembre et 9 décembre 2024. Prise de rendez-vous indispensable auprès du Liber'espace au 04 32 60 67 38

La ville est à la recherche de photos de la kermesse du 1^{er} mai, de toutes époques. Si vous possédez de telles archives, vous êtes invités à contacter le service patrimoine, qui scannera les photos avant de vous les restituer.

Pour plus d'informations, contactez le 06 21 15 35 42. Merci par avance !



NOVAXION

20 ANS ET UN AVENIR PROMETTEUR

Créée en 2004 et basée dans la zone de la Massane à Saint-Rémy depuis 2020, la société Novaxion a fêté en juillet son 20^e anniversaire en présence de ses nombreux fournisseurs locaux. Leader mondial des robots de graissage pour l'industrie du verre creux, Novaxion tire sa très forte croissance d'un créneau très porteur et de clients basés dans le monde entier.

La société Novaxion a été créée à Noves en 2004 et fabriquait à l'origine un robot « cueilleur » pour l'industrie du verre. En 2006, elle a créé le premier robot graisseur pour l'industrie du « verre creux », c'est-à-dire dans le moulage de bouteilles, bocal, pots de cosmétique, flacons de parfum...

« Nous réalisons des solutions robotiques autour d'un bras produit au Japon, que nous intégrons sur les machines de nos clients, en concevant les pupitres, en développant les logiciels, en s'adaptant aux chaînes de fabrication propres à chaque usine », résume Frédéric Nio, directeur général à l'enthousiasme communicatif. « À Saint-Rémy, nous procé-

sons à l'assemblage, à la configuration et aux tests, avant d'aller installer nous-mêmes l'ensemble des appareils chez nos clients, situés à 99% à l'étranger. » Ces équipements permettent aux usines verrières clientes de gagner en productivité, d'améliorer la sécurité et d'utiliser moins de lubrifiant que lorsque cet indispensable graissage était, autrefois, effectué par des humains.

En 2019, la société a intégré Rondot Group, spécialiste du verre creux depuis plus de 50 ans.

« En 2020, l'entreprise a emménagé à la Massane, où elle a vu sa croissance décoller, et en 2024, grâce notamment à

l'action de la ville et de la Communauté de communes en faveur du développement économique, elle a pu doubler sa surface pour atteindre 2 000 m² », explique Yves Faverjon, premier adjoint au maire, chargé de l'économie et du tourisme. « En 4 ans, son chiffre d'affaires est passé de 2 à 14 millions d'euros, avec un total de 200 robots installés dans le monde entier. Cette entreprise est une véritable pépite pour Saint-Rémy ! »

Novaxion compte actuellement 23 employés, dont la moyenne d'âge est de moins de 30 ans. Elle travaille actuellement à passer la certification ISO 9001.

Joyeux anniversaire !

DU 14 AU 22 SEPTEMBRE 2024



CABU SWING

À l'occasion du 16^e festival Jazz à Saint-Rémy, les organisateurs et la Cour des arts braquent le projecteur pendant une semaine sur les dessins que Cabu a consacrés au jazz et à ses grandes figures (Cab Calloway, Charles Mingus...) ; une passion qu'il s'est découverte en arrivant à Paris dans ses jeunes années.

L'exposition Cabu Swing présente ainsi à la Cour des arts 22 reproductions de dessins humoristiques sur ce thème, réa-

lisés par le caricaturiste et publiés tout au long de sa vie. Le vernissage aura lieu en musique le samedi 14 septembre à 18h30, avec le frère de l'artiste, Michel Cabut, et son Hot Swing Orchestra.

3 soirées à l'Alpiliu sont à retenir pour le festival de jazz cette année, avec le Max Atger Trio et le Cathy Heiting Quintet le jeudi, Géraldine Laurent, Paul Lay et le Jeanne Michard Latin Quartet le vendredi, et enfin The Lucky Ones (Stefano Di Battista, Biréli Lagrène, Médéric Collignon, Diego Imbert, André Ceccarelli) le samedi.

NAISSANCES

7 naissances, dont (les personnes ayant refusé la diffusion presse ne sont pas listées ci-après) :

- GOYENA DE LIMA José, le 26/05/2024
- SALLIER Baptistin, le 28/05/2024

PACS

- BIARD Aymeric et GNEUX Pauline, le 02/07/2024

- BOUDOUL Thomas et ERRANDONEA Manon, le 07/08/2024

- RIDA Leïth et BARD Mary, le 15/07/2024

MARIAGES

- ALBERTI Tom et NEPOTY Jade, le 29/06/2024
- ALEXANDRE Adrien et GUITTENY Léa, le 05/07/2024
- BERTILSSON Maria et ROBERT Betty, le 29/06/2024
- BIANCHI Sébastien et MOULIN Jessica, le 15/06/2024
- FERBLANTIER Janick et DISTEFANO Christelle, le 27/07/2024

- GUILLOT Théo et VAHANIAN Line, le 13/07/2024
- ISNARD Antoine et GENOT Estelle, le 01/06/2024
- JORIS Estelle et MORANT Audrey, le 15/06/2024
- MEDORI Laurent et MAGALLON Stéphanie, le 22/06/2024
- PEREIRA Mathieu et SONNARD Antinea, le 29/06/2024

- PIRES JONAS Pierre-Emmanuel et PERRONCEL Lorena, le 07/06/2024
- ROOT Romain et GRUTER Caroline, le 08/06/2024
- SAMINADIN Romuald et GIACOMELLI Sandra, le 10/08/2024
- SÉNÉCLAUZE Didier et COLLET Sophie, le 01/06/2024
- VÉRITÉ Yvan et NAÏLI Fatima, le 15/06/2024

DÉCÈS

- BELLAGAMBA veuve TEISSIER Denise, le 09/08/2024 à 88 ans
- CARTHONNET Jean, le 01/07/2024 à 86 ans
- CHEVALIER Bruno, le 16/06/2024 à 49 ans
- CONTI Yvette, le 29/07/2024 à l'âge de 94 ans
- COTE PEREZ Maria, le 30/07/2024 à 60 ans
- DAMONNEVILLE Serge, le 04/07/2024 à 91 ans
- DARRAS Jean-Pierre, le 26/07/2024 à 95 ans
- DÉSAGNAT veuve JULIEN Monique, le 01/06/2024 à 93 ans

- DUNIER veuve POUJOL Andrée, le 10/07/2024 à 90 ans
- ECHARTE CIA veuve CECCHI Micaela, le 30/05/2024 à 98 ans
- FILLOT épouse CHAPEY Gisèle, le 16/07/2024 à 87 ans
- FRUGIER veuve DUPUY Laure, le 06/08/2024 à 96 ans
- JAN Michel, le 31/05/2024 à l'âge de 85 ans
- LORENTE veuve ALLÉ Mireille, le 30/06/2024 à 86 ans
- MARCHAND Maurice, le 15/07/2024 à 93 ans
- MARTIN Louise, le 03/08/2024 à 64 ans
- MATHIEU Sylvette, le 27/05/2024 à 75 ans

- PAJOT Alain, le 12/06/2024 à 60 ans
- PANTALÉON veuve ALLÉ Marie, le 24/06/2024 à 98 ans
- PAYMAL Cécile, le 04/06/2024 à 47 ans
- PICCOLI épouse MAUGARD Lucie, le 21/06/2024 à 83 ans
- ROUVIÈRE épouse VIGNE Jeannine, le 16/07/2024 à 83 ans
- THIBAUT Jean, le 08/08/2024 à 102 ans
- VÉRAN Marcel, le 13/06/2024 à 72 ans
- VÉTILLARD André, le 25/06/2024 à 90 ans
- VILHON André, le 16/06/2024 à 91 ans

Joyeux anniversaire la Carreto Ramado !

La 1^{re} sortie de la Carreto Ramado a eu lieu le 11 juillet 1954 à l'occasion de l'inauguration de la statue de Joseph Roumanille, et à l'initiative de la municipalité de Charles Mauron, qui fut le premier président d'honneur de la Soucieta de la Carreto Ramado.

À l'occasion de ce 70^e anniversaire, Claude Mauron, président de l'Escolo dis Aupiho, a fait don aux archives municipales du cahier-registre administratif de la Soucieta, tenu par Marcel

Bonnet jusqu'en 1985. Ce registre comporte les comptes-rendus des réunions, des articles de presse et des photographies ainsi que les menus de certains banquets, riches témoignages d'une époque révolue.

La ville remercie chaleureusement Claude Mauron pour ce don qui viendra compléter le fonds Marcel-Bonnet, qui compte de nombreux documents précieux pour la conservation de la mémoire saint-rémoise (voir photo en dernière page).



Commémoration des 80 ans de la Libération de Saint-Rémy : inauguration de la place du Général Jean-François Jaume et défilé de véhicules d'époque



Jeannine Delacour née Clerc a eu 100 ans !



Commémoration des Martyrs de la Galine en présence d'Elaine Brown, maire de Neptune Beach, Floride



La crèche a fêté ses 40 ans



Dévoilement de la plaque en hommage aux résistants Paulette Lévy et René Maier, rue Lavoisier



Don à la ville du registre des délibérations de la soucieta de la Carreto Ramado 1954-1985 par Claude Mauron



8^e édition du Forum BD aux Antiques



Feria : la Carreto Ramado défile pour son 70^e anniversaire



Encierro du 13 juillet